

DEMANDE D'AUTORISATION DE PAIEMENT

RÉACTIF QUANTITATIF DU TEMPS DE PROTHROMBINE DANS LE SANG (COAGUCHEK XS PT TEST^{MC} ET COAGUCHEK XS PT TEST PST^{MC}) - MESURE DU RAPPORT INTERNATIONAL NORMALISÉ (RIN)

IMPORTANT

Ce formulaire doit être rempli par le (la) professionnel(le) autorisé(e) à prescrire.

1. IDENTIFICATION														
ASSURÉ(E)								PATIENT(E) (si autre que l'assuré(e))						
Nom Prén				Prénom	énom			Nom Prénom						
N° de client à la CCQ Date o				Date de	e de naissance (AAAA-MM-JJ)			Lien avec assuré(e) Conjoint(e) Enfant						
N°	Rue				N° d'appartement			Date de naissance (AAAA-MM-JJ)						
Ville					Province		Cette demande a-t-elle fait l'objet d'une analyse auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ou d'un autre assureur ?							
Code postal N° de téléphone (1)					Nº de téléphone (2)			Oui Non Si oui, veuillez fournir une copie de l'acceptation ou du refus de la demande.						
2. PROFESSIONNEL(LE) AUTORISÉ(E) À PRESCRIRE														
Nom					Prénom				Spéd		pécialité		Nº de permis	
N° Rue								N° de bureau	Ville					
Province Code				Code posta	e postal N°			de téléphone				Courriel		
3. MÉDICAMENT VISÉ PAR LA DEMANDE Nom du médicament RÉACTIF QUANTITATIF DU TEMPS DE PROTHROMBINE DANS LE SANG														
Forme pharmaceutique					Teneur			Posologie						
Durée prévue du traitement					au (AAAA-MM-JJ) ou date ir			déterminée Si la personne est hospitalisée, indiquez la date prévue de son congé (AAAA-MM-JJ).						
4. RENSEIGNEMENTS CLINIQUES														
Information sur l'anticoagulation														
Anticoagulation orale de longue durée avec un antagoniste de la vitamine K (warfarine, nicoumalone)														
Mode de suivi de la mesure du RIN														
La mesure du RIN est prise sur un coagulomètre dont la personne est propriétaire dans un but d'autosurveillance¹ ou d'autocontrôle² Autre. Précisez :														

¹ Le(la) patient(e) effectue une mesure du RIN et transmet le résultat à un professionnel de la santé qui ajuste ou non la dose de l'antagoniste de la vitamine K.

² Le(la) patient(e) effectue une mesure du RIN, interprète le résultat et, au besoin, ajuste lui-même la dose de l'antagoniste de la vitamine K selon un algorithme.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (FACULTATIFS)						
6. SIGNATURE DU (DE LA) PROFESSIONNEL(LE) AUTORISÉ(E) À PRESCRIRE						
Signature	Date (AAAA-MM-JJ)					

Le présent formulaire respecte la liberté du (de la) professionnel(le) autorisé(e) de prescrire le médicament visé par la demande ainsi que celle du (de la) pharmacien(ne) d'exécuter l'ordonnance, et ne vise que l'obtention de renseignements pour fins d'autorisation de paiement.

Retournez le présent formulaire :

- Par Internet : Dans MÉDIC en ligne, à **sel.ccq.org** (si transmis par l'assuré(e))
- Par télécopieur : 514 341-4451
- Par la poste : MÉDIC Construction, C. P. 2212, succursale Chabanel, Montréal (Québec) H2N 0B8